

Image not found or type unknown



Création agence matrimoniale

Par **goulwen_old**, le **14/10/2007** à **19:45**

BonjourrrrrnMon compagnon et moi même sommes commerciaux, et désirons créer une agence de mise en relation, (agence matrimoniale) pouvons nous sans jamais avoir exercé cette profession, créer cette agence??rnDans quelles conditions, que faut il de particulier pour créer ce style d agence?rnQuel statut doit on privilégier?rnUne agence matrimoniale est ce une profession libérale?rnComment peut on faire pour être salariés tous les deux sachant que nous travaillerons seuls, sans personnel, avec 50% chacun.rnrnMerci